



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature RESTAURATEUR

Catégorie SANS BUT LUCRATIF

Période **2026-10-01 au 2027-09-30**

Lieu ou véhicule exploité

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2026
200, CHEMIN SAINTE-FOY 7E ÉTAGE #7.40
QUÉBEC, (Qc)
G1R 5V5

Exploitant PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Donald Martel
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le permis doit être affiché à la vue du public

et il n'est ni remboursable ni transférable

PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE
CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2026
200, CHEMIN SAINTE-FOY 7E ÉTAGE #7.40
QUÉBEC, (Qc)
G1R 5V5